

Ecrit par le 8 juillet 2026

Enclave des papes : le Plan climat-air-énergie « gagnerait à être actualisé »



L'Autorité environnementale (AE) du conseil général de l'environnement et du développement durable vient d'émettre son premier avis consultatif concernant [le projet du Plan climat-air-énergie territorial \(PCAET\) de la communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan](#).

L'AE qui a pour objectif d'évaluer les risques et les impacts des projets et des programmes de planification sur l'environnement, a tenu à souligner dans un premier temps le bien fondé des objectifs de ce plan avant d'émettre un avis plus mesuré sur la pertinence des données utilisées.

« La stratégie territoriale a pour objectif de diminuer de 30% la consommation énergétique entre 2012 et 2050, de diminuer de 75% les émissions de GES (Gaz à effet de serre) sur la période 2016-2050, de tripler la production d'énergies à partir de ressources renouvelables (EnR) entre 2016 et 2050, de renforcer la séquestration du carbone. Elle fixe aussi des objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques (par exemple 20% de réduction pour les oxydes d'azote entre 2015 et 2030).

[Retrouvez ici l'avis complet de l'Autorité environnementale sur le PCAET de la Communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan](#)

Ecrit par le 8 juillet 2026

Pour l'AE les principaux enjeux environnementaux sont :

- les consommations énergétiques, les EnR, l'augmentation des puits de carbone et la diminution des émissions de GES pour atténuer le changement climatique,
- la qualité de l'air,
- la prise en compte des risques liés au changement climatique et l'adaptation à ses effets.

Le PCAET ambitionne de créer des dynamiques et collaborations entre acteurs et les actions identifient globalement des pistes souvent pertinentes, dans une optique volontariste. Ainsi la thématique de l'adaptation au changement climatique est identifiée comme un enjeu fort avec une volonté de réponses adaptées. »

Un premier plan datant de 2018

« La communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan a entrepris l'élaboration de son premier plan climat-air-énergie territorial en 2018. Le territoire, peuplé de 23 500 habitants environ, comprend 19 communes et est caractérisé par une consommation énergétique légèrement inférieure aux moyennes des départements de la Drôme (Auvergne-Rhône-Alpes) et du Vaucluse (Provence-Alpes-Côte d'Azur) comme des deux régions. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont supérieures aux ratios nationaux et régionaux du fait en particulier de la présence d'une importante installation de stockage de déchets non dangereux qui représente 36 % des émissions du territoire, devant l'industrie (26 %) et les transports (15 %). »

Un projet ambitieux mais pas abouti

Si l'AE reconnaît la nécessité et l'impact positif que pourrait avoir ce plan climat-air-énergie, l'entité se montre beaucoup plus critique sur la préparation et la mise en exécution « Cependant d'une part le dossier est fondé sur des données anciennes ou parfois éparses dans le dossier, d'autre part il montre que les actions sont encore souvent à des phases embryonnaires. Les démarches d'étude de faisabilité, d'élaboration concertée d'un plan d'action sont souvent à venir et les objectifs, calendriers, indicateurs sont encore fréquemment peu précis. Le dossier gagnerait à être actualisé sur les éléments de diagnostic et état des lieux et sur l'avancement de certaines actions. Le plan nécessitera un travail d'animation et de suivi important, qui devra s'appuyer sur des moyens humains et financiers adéquats, tout en renforçant dans la durée l'implication des partenaires, le territoire ne disposant pas seul de tous les leviers d'action pertinents. »

[A lire également : Le projet de Plan climat air énergie territorial de la Communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan](#)

Des doutes importants sur la mise en œuvre et certaines thématiques

- « Au plan des thématiques opérationnelles les interrogations portent principalement sur :
- le renforcement et la bonne mise en œuvre des actions en matière de qualité de l'air,
 - le renforcement des actions en matière de mobilité active,
 - la capacité à concrétiser les projets et objectifs visés, en particulier en matière d'évolution des

Ecrit par le 8 juillet 2026

pratiques agricoles, d'émergence des projets de mobilisation des ressources d'énergie renouvelables, de séquestration du carbone,

· la capacité à mobiliser le bois énergie au regard des objectifs visés et d'une vision de gestion durable de la forêt, dans le cadre du contexte de dégradation de la capacité du puits de carbone forestier constaté ces dernières années. »

Les recommandations de l'AE invitent « le maître d'ouvrage à traiter ces points en particulier la nécessité d'adapter les moyens prévus, d'accélérer la définition des actions opérationnelles et de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation précis, permettant d'infléchir l'action si besoin sur les enjeux et actions prioritaires pour atteindre les objectifs fixés. »

Les collégiens de Mazan plantent 250 arbres fruitiers

Ecrit par le 8 juillet 2026



Pour la troisième année consécutive, Florence Guende de la [Ferme agroécologique du Rouret](#), à Mazan, a organisé une plantation de haies fruitières dans le cadre du projet 'Des enfants et des arbres' auquel les élèves du collège André Malraux de Mazan ont participé.

L'association [Des Enfants et des Arbres](#), créée par la réalisatrice [Marie-France Barrier](#) en 2020, invite les enfants de l'école élémentaire au collège, à planter en moyenne 200 arbres par classe chez un agriculteur afin de contribuer efficacement à l'effort de plantation nécessaire d'arbres champêtres sur les territoires. Le 23 janvier dernier, c'est la Ferme du Rouret, à Mazan, qui a accueilli cette initiative.

Cette journée, organisée autour du thème de l'alimentation durable, a plusieurs objectifs : soutenir le monde agricole, sensibiliser les plus jeunes aux défis de l'agriculture, aux vertus de l'arbre hors la forêt, le rôle des haies, ou de la biodiversité, ou encore susciter des vocations. Plusieurs partenaires étaient présents pour l'occasion, tels que [Biocoop l'Auzonne](#), l'association [Anatoth](#), l'épicerie sociale et solidaire [Oxygène](#), le collectif 'Les hommes qui plantent des arbres', le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) ainsi que la [Scop Agroroof](#).

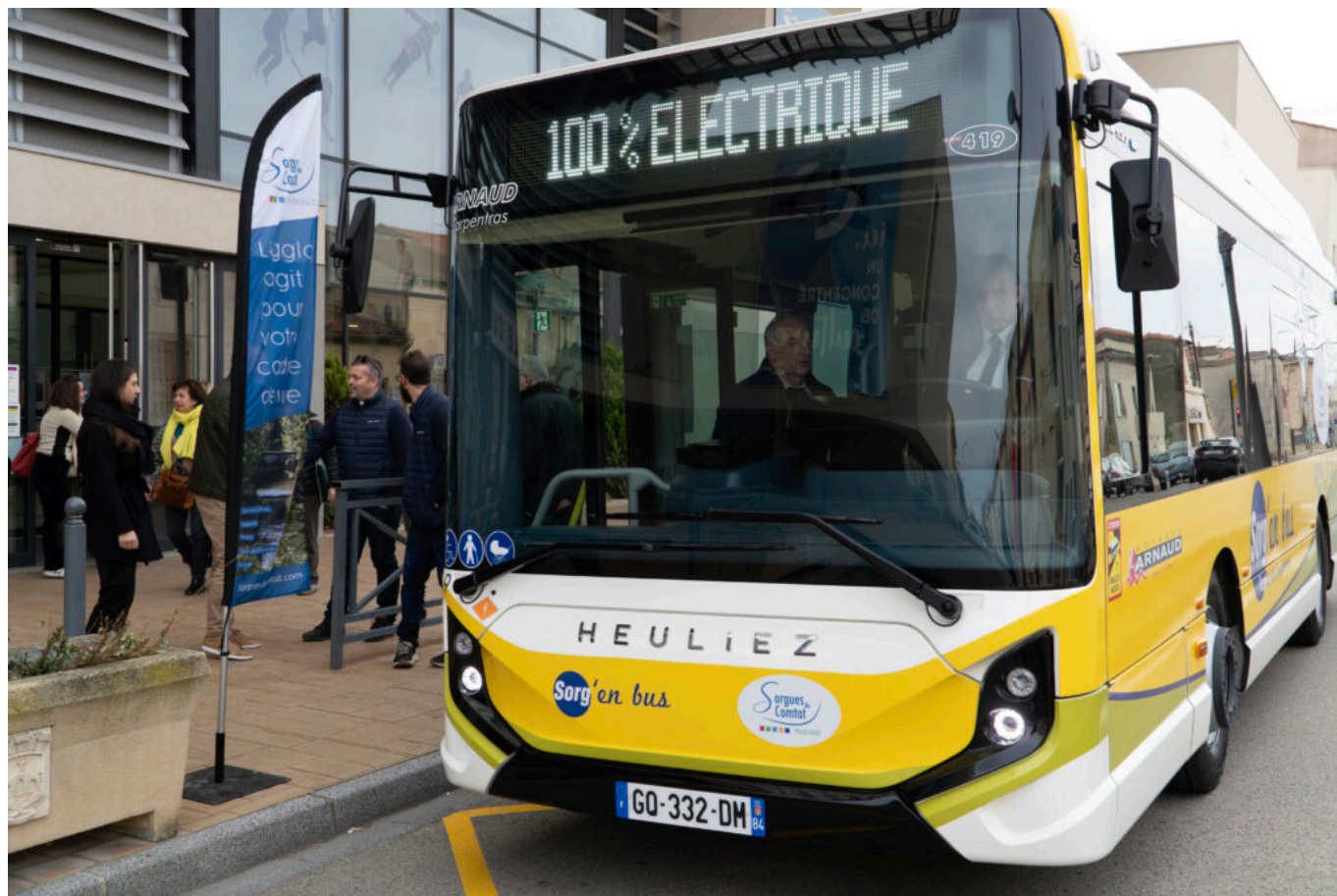
Après que les élèves ont planté 500 mètres de haies, soit 250 arbres de 10 essences différentes, tous les participants ont pu déguster un

Ecrit par le 8 juillet 2026

repas bio et local, préparé par les chefs [Christophe Schuffenecker](#), de Bédoin, et [Adrien Brunet](#), de Crillon-le-Brave, en partenariat avec l'association [Fourniga](#).

V.A.

Les Sorgues du Comtat roulent en bus électriques et 100% biocarburant



Ce jeudi 1^{er} février, la communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) a lancé ses premiers bus électriques et un bus 100% biocarburant sur son réseau de transport 'Sorg'en bus' sur le Parvis Jean-Paul II à Sorgues. Cette mise en service de bus plus respectueux de

Ecrit par le 8 juillet 2026

L'environnement s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial piloté par l'Agglomération.

En mai 2023, la communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat a invité les usagers du réseau de transport 'Sorg'en bus' à tester un bus à hydrogène en phase de test et mis à disposition par la société Solaris afin de recueillir leurs avis et d'envisager une flotte 100% propre.

[Lire également : 'Les Sorgues du Comtat en route pour une flotte de bus 100% propre'](#)

Moins d'un an après, ce n'est pas un, mais trois nouveaux bus d'une capacité de 65 passagers chacun qui s'ajoutent officiellement au réseau de transport. Ainsi, sur les cinq véhicules utilisés pour l'exploitation du réseau depuis le 1^{er} janvier dernier, deux sont neufs et électriques (zéro émission), et un est également neuf et fonctionne au carburant propre HVO (faible émission) et à la norme Euro 6, équipé de filtres à particules. Les bus électriques ont une autonomie comprise entre 180 à 250 km et demande un temps de recherche maximal de six heures.

Une meilleure qualité de l'air et de vie

L'arrivée de ces nouveaux bus sont une aubaine pour les habitants de l'Agglomération qui bénéficieront d'une meilleure qualité de l'air, mais aussi d'une meilleure qualité de vie. Les bus électriques n'émettent aucun gaz à effet de serre ni polluant atmosphérique ou particules fines et leur fabrication présente un bilan carbone à un niveau très bas de pollution.

« Ces deux véhicules neufs sont plus silencieux et n'émettent pas de CO2 lors de leur circulation », explique Jérôme Mouret, président de la société [Voyages Arnaud](#), gestionnaire du réseau 'Sorg'en bus'. Outre l'aspect écologique, les bus présentent un meilleur confort pour les usagers. Ils sont également dotés de rampes électriques d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Ecrit par le 8 juillet 2026



©Les Sorgues du Comtat

Une communauté d'agglomération engagée dans la transition écologique

La mise en service de ces nouveaux bus s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial piloté par Les Sorgues du Comtat, qui sont engagées depuis plusieurs années dans la transition écologique du territoire.

Le marché public qui lie la communauté d'agglomération à l'entreprise Voyages Arnaud prévoit le renouvellement de bus ainsi que le déploiement de nouveaux véhicules électriques afin de poursuivre les efforts engagés en faveur des mobilités durables. Les Sorgues du Comtat souhaite construire une agglomération résiliente au changement climatique, améliorant la qualité de l'air pour tous et réduisant l'impact environnemental de la mobilité et des transports.

Sorg'en bus en chiffres

Créé en **2011**

143 534 voyages par an

144 200 km effectués par an

Ecrit par le 8 juillet 2026

3 lignes urbaines fonctionnant du lundi au samedi

1 ligne le dimanche et jours fériés

2 lignes adaptées aux horaires scolaires

1 navette de transport à la demande le mardi et jeudi pour les +65 ans sur réservation au 04 90 63 01 82.

(Vidéo) Un centre de données 100% vert et local dédié aux images numériques à Avignon



Les échanges de données permanents, gérés par des data centers, ont un impact significatif sur

Écrit par le 8 juillet 2026

L'environnement. C'est pourquoi les acteurs des industries culturelles et créatives d'Avignon et ses alentours ont décidé de s'allier et de créer le projet ICC H2 Digital, qui devrait donner naissance à un centre de données 100% énergie renouvelable dans les prochaines années qui devrait contribuer à leur décarbonation.

C'est au 5 Route de Lyon à Avignon, aux portes du centre-ville, que le premier centre de données numériques 100% énergie renouvelable, nommé 'L'arbre' fonctionnant à l'énergie solaire et à l'hydrogène vert, devrait sortir de terre d'ici 2027. Ce bâtiment devrait permettre la décarbonation des industries culturelles et créatives, en particulier pour la création des images numériques, qui est enjeu majeur pour les studios d'animation et de jeu vidéo.

Ce mardi 30 janvier, les acteurs d'ICC H2 Digital se sont réunis à la Scierie, où un format pilote du projet, EcoBio H2, a été mis en place et est déjà opérationnel, pour présenter le projet. « C'est une vraie fédération des acteurs des industries culturelles et créatives », affirme [Julien Deparis](#), directeur de l'[École des nouvelles images](#).

Vidéo réalisée par les étudiants de l'École des nouvelles images.

Des acteurs locaux majeurs

Le consortium est composé d'acteurs majeurs des industries culturelles et créatives au niveau local : le studio arlésien [TNZPV](#) qui est le plus grand studio de la Région Sud, les studios [Circus](#) et [La Station Animation](#) implantés à Avignon, ainsi que le studio [Ellipse Animation](#), leader européen de la filière, qui pourrait bientôt s'implanter à Avignon, mais qui a déjà un pied dans le Vaucluse puisqu'il est à l'origine des films 3D réalisés pour les simulateurs numériques du Parc Spirou Provence à Montoux.

Ce projet, ce sont aussi des acteurs de la formation comme l'[École des nouvelles images](#), à Avignon, la [Villa créative](#) d'Avignon Université, et le [Conservatoire national des arts et métiers Paca](#). Enfin, il y a également deux acteurs de la filière numérique : [ZenT](#), gestionnaire de projets spécialisé en éco-conception, et H2 Digital, à l'origine du projet pilote EcoBio H2.

Un projet en accord avec la transition écologique

Le centre de données EcoBio H2 de la Scierie a donc fait de l'œil aux écoles et studios de production d'Avignon. « Nos studios et écoles sont des grands consommateurs du numérique, qui est une filière très polluante, explique Julien Deparis, dans un contexte où la transition écologique est un enjeu majeur de notre société, on ne peut qu'envisager des solutions pour se décarboner. »

« Les ordinateurs sont 56 fois plus puissants aujourd'hui qu'il y a dix ans. L'innovation numérique a un impact significatif sur l'environnement. »

Julien Deparis

Ecrit par le 8 juillet 2026

Le numérique représente plus de 2% des émissions de dioxyde de carbone dans le monde, ce qui équivaut à l'empreinte de l'aviation civile. Ces émissions sont dues à trois facteurs : la fabrication des équipements (écrans, serveurs de calculs, etc), le calcul intensif informatif, et la diffusion de contenus (plateformes de streaming, etc). En 20 ans, il y a eu énormément d'évolution, qui génère de plus en plus de pollution. Par exemple, le film d'animation Shrek 1, sorti en 2001, a demandé 5 millions d'heures de calcul. C'est 10 fois moins que Shrek 4, sorti en 2010, qui en a nécessité 50 millions, soit l'équivalent de 25% de la consommation en énergie de la ville d'Avignon. Toy Story 4, sorti en 2019, lui, a généré 216 millions d'heures de calcul.

Une réglementation pour réduire les impacts écologiques du numérique

Ce centre de données a donc pour objectif de réduire l'empreinte carbone des secteurs du cinéma d'animation, du jeu vidéo et de la postproduction numérique qui induisent une consommation importante en ressource énergétique. Au niveau national et européen, la réglementation évolue d'ailleurs en ce sens.

Le [Centre national du cinéma et de l'image animée](#) (CNC) a déjà mis en place une éco-conditionnalité. Depuis le 31 mars 2023, le CNC demande aux bénéficiaires d'aides à la production de remettre un bilan prévisionnel ainsi qu'un bilan définitif des émissions carbone engendrées par la production de leurs œuvres. Depuis le 1^{er} janvier 2024, le dépôt de ce double bilan carbone conditionnera le versement des aides à production du CNC. Cette mesure permet notamment d'accompagner les studios dans leur transition environnementale.

Un centre de données unique au monde

Pour le moment, l'objectif est de pouvoir augmenter la capacité du centre pilote de la Scierie, doté d'une puissance de 10 kW aujourd'hui, qui ne permet pas encore une utilisation intensive. Le centre de données 'L'arbre' devrait quant à lui naître d'ici 2027 et augmenter cette puissance à 100 kW. Pour ce faire, les acteurs d'ICC H2 Digital ont déposé le dossier de leur projet auprès de France 2030, dont la réponse devrait être annoncée d'ici le mois de mars.

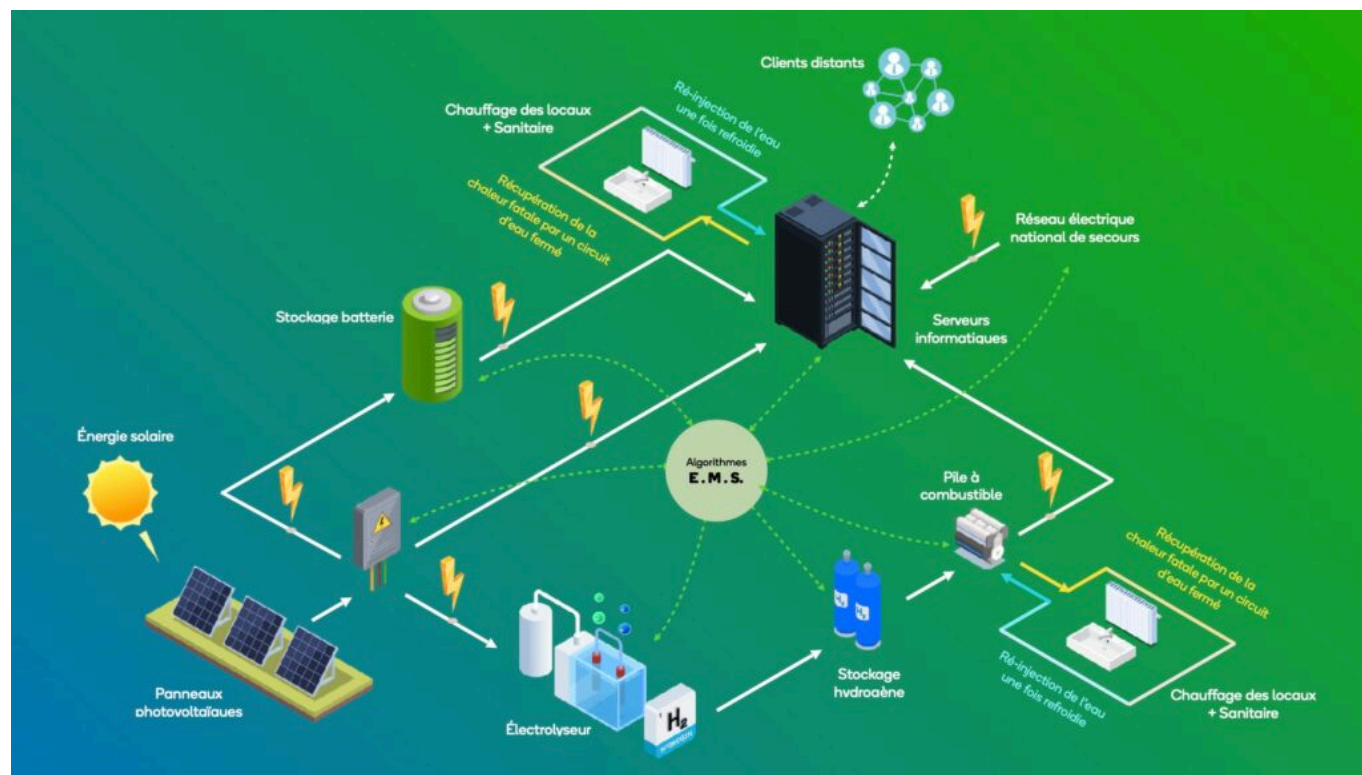
« On n'a aucune connaissance d'un data center HPC (haute performance de calcul) équivalent dans le monde. »

[Jérôme David](#), fondateur de ZenT

Ce centre de données fonctionnera à l'énergie solaire et à l'hydrogène vert produit au sein même du centre. Il devrait pouvoir alimenter les besoins en journée, stocker l'hydrogène et être doté d'un système qui permet de récupérer la chaleur émise par les équipements informatiques pour chauffer les lieux voisins, l'eau, etc. Avec 'L'arbre', les acteurs du projet ICC H2 Digital visent une division par deux de la consommation électrique pour les calculs intensifs, une division par dix de la consommation électrique

Ecrit par le 8 juillet 2026

des postes de travail, et une division par quatre de l'utilisation du matériel informatique grâce à la mutualisation des ressources en un seul lieu.



Ce projet 100% local, soutenu par la [Direction régionale des Affaires culturelles](#) (DRAC), la [Région Sud](#), la [préfecture de Vaucluse](#), le [Département de Vaucluse](#) et son agence du développement [Vaucluse Provence Attractivité](#), le [Grand Avignon](#) ainsi que la [Ville d'Avignon](#), représente un atout majeur pour l'attractivité du département auprès des entreprises et pour la création d'emplois.

ECOMIN, le poumon vert et économique d'Avignon n'en finit pas de se régénérer

Ecrit par le 8 juillet 2026



Ce que les anciens ont tour à tour appelé le Marché-gare dans les années 60, puis le Marché en gros, puis le Marché d'Intérêt National est devenu ECOMIN à l'automne dernier. Nouveau logo pour une nouvelle aventure, fêté entre food trucks et guinguette à l'angle de la Rocade Charles de Gaulle et du boulevard Pierre Sénard.

« Ce cœur de vie », comme l'a baptisé la Maire d'Avignon, venue présenter ses vœux aux 1230 salariés du site, « a été relooké, en accord avec ceux qui y travaillent, pour être plus convivial, plus moderne et accueillir des ateliers. Des espaces de travail et de réunions ont aussi été réaménagés. Cette volonté de modernisation est à la fois économique et écologique. ECOMIN répond à un marché croissant de produits locaux de qualité en circuits courts », a insisté Cécile Helle. « Cette zone d'activité a une dimension sociale pour que les 120 entreprises qui y sont installées y prospèrent et pour que leur personnel y vive agréablement. »

Mais la volonté de la municipalité est qu'ECOMIN, en accord avec le conseil d'administration, soit un

Ecrit par le 8 juillet 2026

poumon vert avec à la clé, nombre d'initiatives écologiques sur ces 25,5 hectares en pleine ville, entre bitume, béton, hangars, quais, entrepôts, bureaux, traiteurs, crèches, transporteurs et restaurateurs. « D'ailleurs la Région Sud nous a accordé 1M€ pour cette adaptation dans le cadre du projet 'Nos territoires d'abord' », a conclu Cécile Helle. Sans oublier les 900 000€ de subventions du Grand Avignon.



Projet partagé sur le carreau par les grossistes, producteurs, expéditeurs, détaillants et négociants et que précise Laëtitia Vinuesa, la directrice du site. « La transition énergétique est un axe majeur d'évolution d'ECOMIN, déjà entamé et que nous allons renforcer en 2024. Avec un plan de densification du réseau de bornes de recharge électrique pour les véhicules, une végétalisation du site avec nombre d'arbres et de haies plantés entre les allées et voies de circulation, une installation de panneaux photovoltaïques sur les 100 000 m² de toitures des hangars et sur les 10 000 m² de bureaux. Sans oublier la mutualisation du traitement et du recyclage des déchets. »

Dès cet été, quand le thermomètre affichera plus de 30°C à l'ombre, on devrait donc voir cet îlot de chaleur tendre vers une température plus douce pour les centaines de salariés des entreprises de l'ECOMIN d'Avignon.

Ecrit par le 8 juillet 2026

'La Roue Tourne', dernière entreprise installée à ECOMIN

La Roue Tourne est l'une des dernières entreprises à s'être installée sur le site d'ECOMIN. Créée il y a 3 ans par **Raphaël Trouiller** avec son fils Edward, elle propose des solutions de livraison à vélo électrique dans un rayon de 3, 5 ou 8 km autour d'Avignon, au cœur de la Cité des Papes, Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles, Le Pontet ou Montfavet par exemple.

Avec leurs remorques, les six vélos de la société livrent plis, colis et marchandises sans pollution ni nuisance sonore. « C'est efficace pour le fameux dernier kilomètre », explique le patron Raphaël Trouiller, qui a bénéficié d'une aide du [Réseau Entreprendre Rhône-Durance](#) de 20 000€ et d'une autre de la [BPI](#) d'une somme équivalente. Ce qui lui permet d'avoir 4 employés, plus quelques CDD l'été. « Je peux charger 50 kilos à la fois, et mes coursiers parcourent environ 1000 km par mois. »

Son chiffre d'affaires a plus que doublé entre 2021 (60 000€) et 2023 (130 000€), il espère passer à 200 000€ cette année. Mais pour que sa société se développe, se maintienne à flots et soit rentable, il est entré dans l'association '[Boîtes à vélo](#)' qui milite pour « l'essor, la pérennisation de l'entrepreneuriat à vélo en France. » C'est-à-dire, pour que l'utilisation du vélo comme moyen alternatif aux véhicules motorisés en milieu urbain et rural se généralise. « Une mobilité douce », comme dirait Cécile Helle, respectueuse du vivant, d'un environnement respirable, d'une circulation apaisée, d'un encombrement réduit, d'une pratique physique et d'un lien social renforcé. Que demander de plus ?

La Roue Tourne . 135 Avenue Pierre Sépard. ECOMIN - Bâtiment 4. Avignon. 09 51 28 95 12. contact@la-roue-tourne.com

Ecrit par le 8 juillet 2026



Sous la pression du Tribunal, la préfète de Vaucluse suspend les travaux de la déchetterie d'Agroparc

Ecrit par le 8 juillet 2026



Après avoir déjà pris deux premières ordonnances en ce sens, le tribunal administratif de Nîmes a de nouveau réclamé la suspension des travaux de [la future déchetterie-recyclerie d'Agroparc](#).

A la demande de [l'association Zap Agroparc](#), qui s'oppose [aux conséquences environnementales](#) de ce projet mené par la Communauté de communes du Grand Avignon, le tribunal gardois a donc confirmé par ordonnance en référé du 8 janvier 2024, ses jugements précédents enjoignant les service de la préfecture de Vaucluse à « statuer, à nouveau, sur la demande de l'association 'Zone à protéger d'Agroparc' ».

En conséquence, Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse vient donc de décider de « suspendre provisoirement la réalisation des travaux de la recyclerie ».

« Cette suspension permettra de réexaminer le sujet de manière approfondie pour une protection de la biodiversité optimale, dans l'attente de la décision finale de la justice administrative », explique la préfecture de Vaucluse.

Priorité à la préservation des espèces protégées

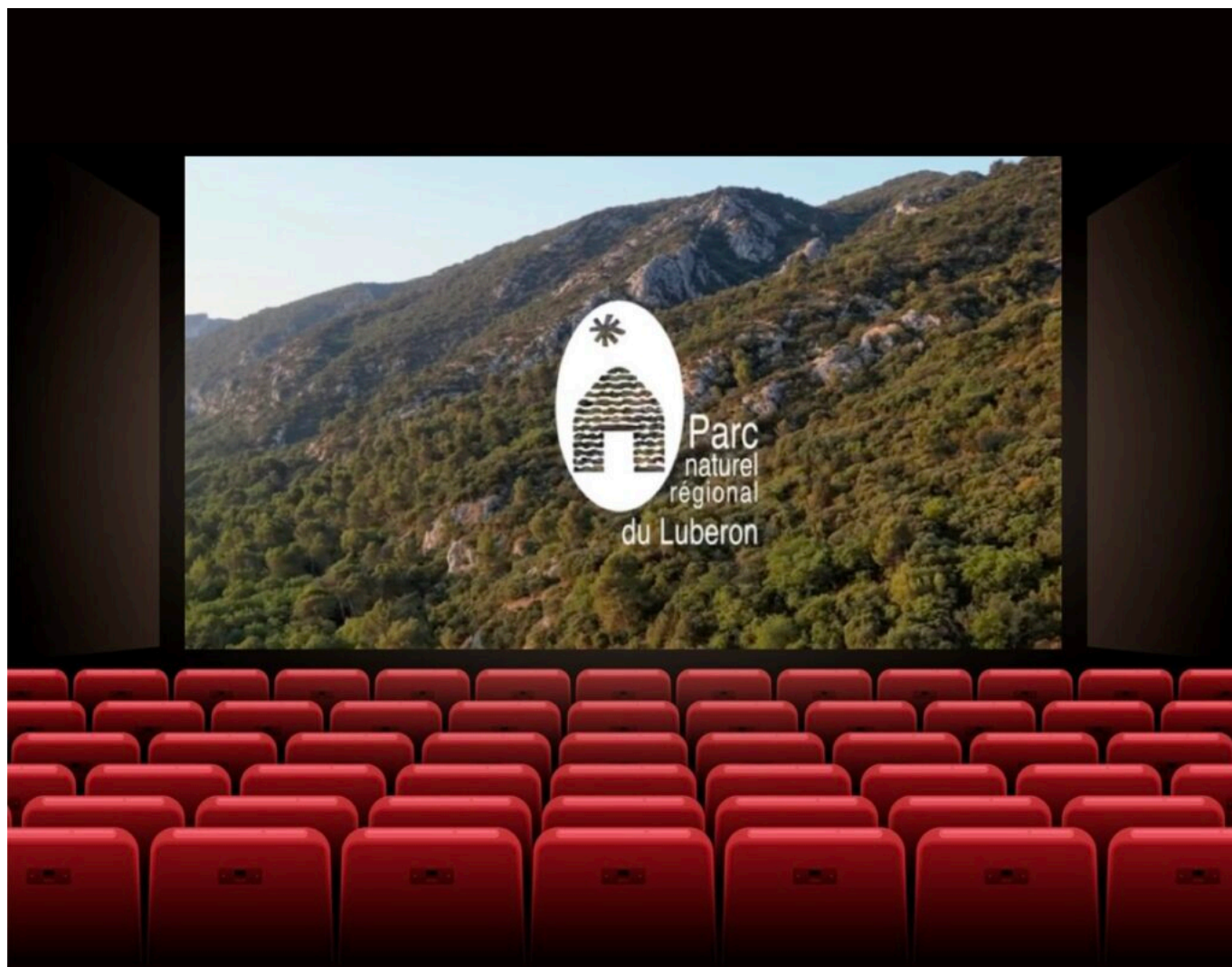
Une décision motivée par la requête du tribunal administratif « de prendre toutes mesures conservatoires nécessaires à la prévention d'une atteinte aux habitats naturels et espèces protégées présents dans la zone du projet de recyclerie, y compris la suspension provisoire des travaux. » En effet, le tribunal a privilégié, dans l'urgence, la prévention d'une éventuelle atteinte à des espèces protégées.

« Dans ce cadre, la préfète de Vaucluse fait le choix d'une suspension provisoire des travaux, option qu'elle estime la plus protectrice de la biodiversité, précisent les services de la préfecture de Vaucluse. La préservation de la biodiversité et de l'environnement est un enjeu majeur pour notre planète. La préfète de Vaucluse met tout en œuvre pour accompagner les projets d'aménagement du territoire dans le respect des enjeux environnementaux. Sa décision de ne pas appliquer de dérogation à ce projet

Écrit par le 8 juillet 2026

découle d'un examen minutieux de son impact sur les espèces protégées du site. »

Le Parc naturel régional du Luberon s'invite dans les cinémas



Depuis le mercredi 27 décembre, jusqu'au mardi 9 janvier, le [Parc naturel régional du Luberon](#)

Ecrit par le 8 juillet 2026

diffuse ses trois clips 'Nouveaux regards' dans les salles de cinéma vaclusiennes, à Cavaillon, Pertuis, Manosque, Apt et Cucuron. Un des trois mini-films est diffusé avant chaque séance.

Le projet 'Nouveaux regards', soutenu par la Région Sud, comprend trois mini-films de 45 secondes chacun, pour redécouvrir le territoire du Parc naturel régional du Luberon à travers les yeux de trois habitants : un Circaète Jean-le-Blanc, un chevreuil et une abeille. Les objectifs sont de montrer aux habitants du Luberon les richesses du territoire, de démontrer l'intérêt de défendre ces richesses patrimoniales, et de faire comprendre que l'outil 'parc naturel régional' est important pour la préservation et le développement raisonné du territoire.

Réalisés par l'agence [Anonymes](#) et [François Volfin](#), les trois clips montrent la grande diversité écologique dont le Parc dispose, avec une faune et une flore riches et diversifiées. Ils sont diffusés jusqu'au mardi 9 janvier dans les cinémas de Cavaillon, Manosque, Pertuis, Apt et Cucuron, et ils seront présentés durant tout le mois de janvier dans différents villages du Luberon lors des séances de La Strada. Pour ceux qui n'auraient pas la chance de les visionner, le Parc les partagera sur ses réseaux sociaux par la suite.

V.A.

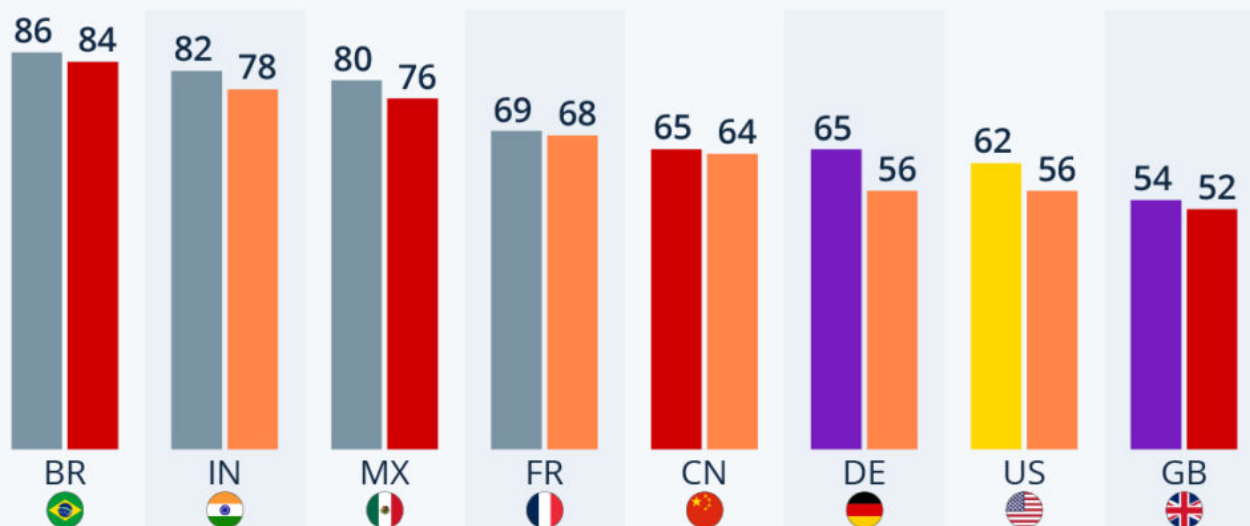
Santé : de quoi s'inquiète-t-on le plus dans le monde ?

Ecrit par le 8 juillet 2026

De quoi s'inquiète-t-on le plus en matière de santé ?

Principales inquiétudes concernant les sujets liés à la santé dans une sélection de pays en 2023 (en % de réponses)*

- Pollution de l'air
- Substances nocives dans la nourriture
- Situation financière en cas de maladie grave
- Maladies potentiellement mortelles
- Soins de santé à l'âge de la retraite



* Base : environ 2 000 adultes interrogés par pays (18-80 ans) en novembre 2023. Cumul des réponses "très inquiet" et "assez inquiet" (sélection du top 2 par pays).
Source : Statista Consumer Insights



La santé préoccupe les populations du monde entier, mais pas toutes exactement de la même manière. Comme le révèle une étude réalisée dans le cadre des [Consumer Insights](#) de Statista, les effets des facteurs polluants présents dans l'environnement représentent les principales sources d'inquiétudes liées à la santé dans la majorité des pays étudiés à travers le monde, mais l'on observe quelques particularités pour certains pays.

Ecrit par le 8 juillet 2026

Comme le montre notre graphique, la [pollution de l'air](#) et la présence de substances nocives dans l'[alimentation](#) comptent parmi les deux premières sources d'inquiétudes sanitaires dans la moitié (ou plus) des huit pays enquêtés. En France comme en Inde, il s'agit même des deux principales préoccupations, citées chacune par plus de deux tiers des personnes interrogées.

Le Royaume-Uni fait figure d'exception parmi les pays étudiés. Les deux premières préoccupations des Britanniques concernent la situation des soins de santé à l'[âge de la retraite](#) et les maladies potentiellement mortelles comme le [cancer](#), citées chacune par plus de la moitié des répondants. En Allemagne, la santé durant les vieux jours constitue également une préoccupation majeure (évoquée par 65 % des personnes interrogées), tandis qu'aux États-Unis, la première inquiétude porte sur la situation financière en cas de maladie grave (62 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Réchauffement climatique : le recul des glaciers au XXIe siècle

Écrit par le 8 juillet 2026

Le recul des glaciers au XXI^e siècle

Glaciers classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO avec les pertes nettes de glace les plus élevées de 2000 à 2020*



* En milliards de tonnes. Sélection des 9 sites avec les pertes les plus élevées sur 50 étudiés.

Source : UNESCO



statista

Une étude récente de l'[UNESCO](https://www.unesco.org/) sur les glaciers protégés dans le monde confirme l'impact plus intense du [réchauffement climatique](https://www.unesco.org/) dans la région arctique, où la fonte des glaciers et calottes glaciaires est globalement plus rapide que dans la zone antarctique (hémisphère sud). Avec des pertes nettes estimées à plusieurs centaines de milliards de tonnes de glace depuis 2000, les sites les plus touchés par la fonte étaient les parcs de Kluane, Wrangell-Saint-Élie, Glacier Bay et Tatshenshini-Alsek, en Alaska (États-Unis

Ecrit par le 8 juillet 2026

et Canada), le fjord glacé d'Ilulissat, au Groenland (Danemark), ainsi que la calotte glaciaire du Vatnajökull, en Islande. Le plus grand glacier des Alpes, dans la région de la Jundfrau-Aletch en Suisse, est le neuvième site le plus impacté de la liste, avec une perte nette de 7 milliards de tonnes de glace en vingt ans.

Les glaciers constituent des ressources essentielles sur Terre, car ils couvrent les besoins hydriques vitaux de la moitié de l'humanité pour l'usage domestique, l'agriculture ou encore l'[hydroélectricité](#). En outre, ils représentent aussi souvent un intérêt culturel et touristique pour les communautés locales. Plus de 18 000 glaciers ont été recensés dans les 50 sites classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ces glaciers couvrent une superficie d'environ 66 000 km², soit près de 10 % de la surface glaciaire terrestre. Des analyses satellitaires montrent que [ces glaciers reculent à un rythme accéléré depuis 2000](#). Ce recul observé à l'échelle planétaire constitue l'une des preuves les plus tangibles du réchauffement climatique.

Les glaciers classés au Patrimoine mondial perdent actuellement en moyenne quelque 58 milliards de tonnes de glace chaque année, soit l'équivalent du volume annuel total d'eau consommé par la France et l'Espagne réunies, et contribuent à près de 5 % de l'[élévation du niveau des océans](#). Selon l'UNESCO, les projections indiquent que les glaciers d'un tiers des sites glaciaires classés disparaîtront d'ici 2050, quel que soit le scénario climatique appliqué.

De Tristan Gaudiaut pour Statista